

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

NOM	RPI Bournand Vézières	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	BOURNAND - VEZIERES	05/11/20

Participants

: présent.e, : excusé.e

<p>Ecole de Vézières :</p> <p>Mme Brunet <input type="checkbox"/></p> <p>Mme Guignard <input type="checkbox"/></p> <p>Mme Desvaux <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Ecole de Bournand :</p> <p>Mr Blucheau <input type="checkbox"/></p> <p>Mme Masclef <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Minier <input type="checkbox"/></p>	<p>Présidente</p> <p>Pascaline BIENVENU <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>- Enseignant.e.s</p> <p>Virginie BAUDRY <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Carole GIRAUD <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>François TOUBAS <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Romy BONNET <input type="checkbox"/></p> <p>(congé maladie)</p> <p>IEN</p> <p>Annie JUSSAUME <input type="checkbox"/></p>	<p>Collectivités</p> <p>Mme Champigny maire de Bournand <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mr Audren , adjoint mairie de Vézières <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Riquet : représentante de la CCPL <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>DDEN</p> <p>Mme Louis <input type="checkbox"/></p> <p>(démission le 2/11/20)</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance :
Mme Baudry a été nommée secrétaire pour cette année.

Ordre du jour

<ol style="list-style-type: none"> 1-Fonctionnement du conseil d'école 2-Règlement intérieur et charte de la laïcité 3-Actions pédagogiques 4-Ressources humaines de l'école 5- Moyens matériels et financiers de l'école 6-Place des parents dans l'école 7-Hygiène et sécurité

1-Fonctionnement du conseil d'école

I. Réunion des deux conseils d'école

Les deux conseils d'école ont pris la délibération suivante : la réunion des deux conseils. Vote pour à l'unanimité .

La présidente des conseils d'école pour l'année scolaire 2020-2021 sera Mme Bienvenu et la secrétaire sera Mme Baudry.

II. Résultat des élections

Pour l'école de Bournand : Il y avait 104 inscrits, le bureau a comptabilisé 48 votants avec 4 bulletins blancs ou nuls et 44 suffrages exprimés. La liste de candidats indépendants a donc été élue :

Titulaires : M Blucheau Loïc, Mme Minier Léa, Mme Masclef Rachel

Pour l'école de Vézières : Il y avait 79 inscrits, le bureau a comptabilisé 46 votants avec 3 bulletins blancs ou nuls et 43 suffrages exprimés. La liste de candidats indépendants a donc été élue :

Titulaires: Mme Desveaux et Mme Guignard

Suppléantes : . Mme Brunet

III. Compétences et fonctionnement du conseil d'école

Composition du conseil d'école :

Les enseignants, les maires des communes et le représentant de la communauté de communes, la Déléguée Départementale de l'Education Nationale, l'Inspecteur de l'Education Nationale, les représentants élus des parents d'élèves, les membres du RASED.

Les ATSEM sont invitées à y participer en tant que membres de l'équipe.

Le Conseil d'école adopte le projet d'école présenté par l'équipe pédagogique. Il vote le règlement intérieur de l'école. Il donne son avis sur toute question touchant au fonctionnement de l'école et intéressant la vie de l'école (moyens alloués, activités périscolaires, l'hygiène, la restauration, la protection, la sécurité). Il est consulté quant à l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Le Conseil d'école est informé sur les principes qui ont présidés aux choix des matériels pédagogiques. Le Conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il peut se réunir à la demande d'au moins 50% de ses membres. Il est constitué pour une année scolaire.

Ont le droit de vote : La Municipalité de Vézières (2 voix), la Municipalité de Bournand (1 voix), la CCPL (1 voix), les enseignants (5 voix), les représentants des parents d'élèves (5 voix) et le DDEN (1 voix)

2-Règlement intérieur et charte de la laïcité

Lecture du règlement intérieur faite par Mme Bienvenu . Le règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué aux parents d'élèves qui devront le signer après en avoir pris connaissance.

Suite à l'obligation de scolarité des enfants de 3 ans à la rentrée 2019 , il est proposé aux parents qui le souhaitent un formulaire pour demander un aménagement des horaires de scolarisation de leurs enfants . Cette demande d' aménagement est à réaliser par période et est soumise à l'avis de la directrice puis de l'Inspectrice de circonscription.

Présentation de la charte de la laïcité et de la charte d'utilisation d'internet.

3-Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur aux dates prévues ainsi que du niveau d'alerte du plan Vigipirate.

Activités communes aux deux écoles :

- Les classes de CE et CM iront à la piscine du 7 décembre au 22 janvier les mardis matins et les jeudis après-midi (10 séances). Les classes de GS et CP iront du 25 janvier au 11 mars 2021 les mardis matins et jeudis après-midi (pour 10 séances).
- La fête des écoles aura lieu le 5 Juin à Vézières à partir de 16H00 sur le thème de l'écologie.
- Le spectacle qui était prévu le 14 décembre intitulé « j'aime po les lapins » (magie) par la compagnie Carte blanche a été reportée le vendredi 2 avril à 10h45
- Culture biologique dans les jardins des 2 écoles.
- Intervention de l'ADATEEP le mardi 6 avril (sécurité dans les transports scolaires)
- Récupération des papiers et journaux vendus à la ccpl pour le recyclage . La benne sera à Vézières le vendredi 22 janvier et à Bournand le jeudi 21 janvier 2021.
- Récupération des cartouches d'encre pour recyclage en collaboration avec l'atelier du bocage.

Ecole et cinéma :

- un conte peut en cacher un autre : jeudi 1 et vendredi 2 octobre pour les 3 classes élémentaires
- la ruée vers l'or : vendredi 29 janvier pour les 3 classes élémentaires
- les petites z'escapades : jeudi 25 mars pour les 2 classes maternelles.
- le chant de la mer : jeudi 20 et vendredi 21 mai pour les 3 classes élémentaires.

« culture en herbe » :

-Reveil maman (conte musical) : vendredi 6 novembre à l'IME de Véniers pour les 2 classes maternelles : spectacle reporté

-Magic box (danse hip-hop) : vendredi 12 mars au centre culturel de Loudun pour les 3 classes élémentaires.

- course : dimanche 9 mai au profit de « mécénat chirurgie cardiaque »

Ecole de Bournand

Sortie à la médiathèque de Bournand les lundis de 15h45 à 16h15 une fois par mois et par classe pour emprunter des livres.

Participation à la semaine de l'école maternelle .

Ecole de Vézières

Représentation de la chorale réunissant les 2 classes le 5 février 2021

Participation à la semaine des mathématiques du 15 au 21 mars

Suivi du vendée globe et exploitation pédagogiques dans diverses matières (mathématiques, géographie, sciences...)

Participation de la classe de CM1-CM2 au prix benjamin des Renaudot avec une rencontre avec l'auteur gagnant le 15 mai.

Les deux classes participeront à une classe transplantée de 4 jours au centre de Lathus sur le thème du sport et de l'environnement du 8 au 11 juin 2021.

4-Ressources humaines de l'école

Les effectifs

Les effectifs pour l'année 2020/ 2021 :

PS : 13 MS : 11 GS : 18 CP : 17 CE1 : 11 CE2 : 13 CM1 : 15 CM2 : 10

La répartition 2020/2021 :

- PS : 13 MS : 6 soit 19 élèves
- MS: 5 GS :18 soit 23 élèves
- CP : 17 CE1 : 4 soit 21 élèves
- CE1 : 7 CE2 : 13 soit 20 élèves
- CM1 : 15 CM2 : 10 soit 25 élèves

Total du RPI : 108 élèves

Les enseignants :

Ecole de Bournand :

Mmes Baudry Virginie (PS/MS), Mme Giraud Carole (MS/GS), Mme Bonnet Romy et Mme Poisay Claire (CP/CE1).

Mme Taveau Valérie est employée en tant qu' ATSEM pour la classe des PS/MS et pour le transport scolaire.

Mme Talon Marie-Carmen est employée en tant qu' ATSEM pour la classe des MS/ GS et pour l'accueil périscolaire (7h15 le matin jusqu'à 18h30 le soir). Mme Aouate Alexandra (le matin) et Mme Rousseau Sophie (le soir) assureront aussi l'accueil périscolaire.

Ecole de Vézières :

Mme Bienvenu Pascaline (CM1/CM2), Mr Toubas François (CE1-CE2)

Horaires des écoles :

Pour l'école de Vézières :Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30 avec APC le lundi de 16h30 à 17h30

Pour l'école de Bournand :Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h55-11h55 et 13h25-16h25 avec APC le lundi de 16h25 à 17h25

5-Moyens matériels et financiers

Ecole de Vézières : 2000 euros de fourniture et 1500 euros de transport

Financement de la classe transplantée : 8965.31 euros (transport:1100 euros et hébergement :7865.31 euros)

Des demandes de subventions ont été demandées aux mairies (25 euros par enfant) de Vézières (150 euros) et de Bournand (975 euros) ainsi qu'à l'APE (1125 euros). La coopérative scolaire participera (666 euros) et la participation des parents est fixé à 110 euros par élèves.

Le transport est financé par le budget transport annuel de l'école.

Ecole de Bournand :

-Pour la CCPL : 2940 euros pour financer les 2 classes maternelles

-Pour la mairie : 1000 euros pour financer les transports de l'école et 1600 euros pour les fournitures de la classe élémentaire.

Une subvention de 600 euros a été demandée pour le financement du spectacle de magie de la compagnie Carte blanche .

A la date du 30 septembre 2020, le solde de la coopérative de Vézières est de 1678,31euros et celui de la coopérative de Bournand est de 1700.83 euros

Les deux coopératives sont affiliées à l'OCCE 86 :

- 113.90 euros pour l'adhésion et 16.75 euros pour l'assurance pour Bournand

- 76,50 euros pour l'adhésion et 11,25 euros pour l'assurance pour Vézières

Les comptes sont consultables par tous.

6-Place des parents à l'école

-Rencontres des parents des nouveaux arrivants dans l'école avant la rentrée.

-Restitutions individuelles des résultats des évaluations repères des CP et des CE1 en octobre .

-Rencontres avec les parents des élèves scolarisés en maternelle fin janvier / début février puis en fin d'année scolaire

-Rencontres avec les parents des CE1-CE2 en décembre et en juin et desCM1-CM2 en janvier et en juin.

D'autres rendez-vous peuvent être fixés par les enseignants ou les parents tout au long de l'année via le cahier de liaison si cela est nécessaire.

Une association de parents d'élèves (APE) est commune aux 2 écoles et organise des actions afin d'aider au financement de sorties scolaires et des manifestations scolaires. Elle est présidée par Mr Guignard

7-Hygiène et Sécurité

Suite à la publication d'un nouveau protocole sanitaire, des aménagements ont été réalisés dans les 2 écoles avec la rédaction d'un document présentant les mesures prises et qui a été transmis aux parents d'élèves dès la rentrée des vacances d'automne.

Suite au passage du plan Vigipirate au niveau renforcé, aucune sortie des élèves de l'enceinte scolaire n'est autorisée à ce jour.

Sécurité :

Présentation du PPMS « attentat intrusion » et du PPMS « risques majeurs » pour l'école de Bournand et celle de Vézières.

Un stock de comprimés d'iode est désormais présent dans les 2 écoles à la suite de l'extension du PPI de la centrale de Chinon (20 km à la place de 10 km).

2 exercices incendie et 3 exercices PPMS par année scolaire sont à réaliser.

Vézières :

Alerte incendie le 29 septembre 2020: 1min52 pour sortir de l'école et faire l'appel.

Exercice « attentat intrusion » avec confinement le 13 octobre 2020

Chaque classe se confine dans sa salle

Bournand :

Alerte incendie le 28 septembre 2020 : 2min22 pour aller au point de rassemblement et faire l'appel.

Exercice « attentat intrusion » avec confinement le 12 octobre 2020 :

Rassemblement des 2 classes de maternelle dans le dortoir pour confinement.

Confinement dans la classe pour les CP-CE1 : demande d'une alarme audible dans l'ensemble de l'école.

Travaux

Nous remercions la mairie de Vézières pour :

- des nouveaux rideaux occultants dans les deux classes
- réparation du portail

- destruction du nid de guêpes
- devis signé pour un nouvel ordinateur relié au TBI dans la classe du bas
- une paire de talkie-walkie pour communiquer entre les deux classes
- peinture de la cantine
- clé du préau de la voisine pour l'exercice attentat intrusion (fuite)
- Un nouvel ordinateur portable

Demandes :

- visiophone et gâche électrique à la porte d'entrée de l'école
- alarme incendie audible dans les deux classes
- bouche anti-odeur dans la cour de récréation
- odeurs nauséabondes dans les toilettes des garçons
- Peinture dans la classe des CM

Nous remercions la mairie de Bournand pour :

- la réouverture de la classe fermée en 2018 ainsi que l'aide pour l'aménagement de celle ci
- le nettoyage de la cabane et de la cour de récréation avant la rentrée
- la pose de distributeurs de papier pour le lavage des mains dans les classes et l'achat de gel hydroalcoolique.
- l'installation d'une livebox à la place de l'ancien routeur
- la réparation des volets roulants dans la classe élémentaire
- la réparation de l'aspirateur de l'école.

Nous remercions la CCPL pour :

- la modification des horaires de Mme Talon (arrivée à 13h30 au lieu de 14h15) et la mise à disposition de Mme Aouate pour le ménage dans la classe des ms-gs.
- l'achat d'un ordinateur portable classe maternelle ainsi que pour l'aide pour la réparation de la ligne téléphonique et la ligne internet.

Demandes :

- La pose d'un lino dans la classe des MS-GS (nettoyage , diminution du bruit et sécurité) et remplacement du carreau cassé
- alarme audible dans les 3 classes et le dortoir.
- raccordement des 3 classes à un seul réseau internet.

- balayage périodique (1 fois par mois) de l'entrée de l'école et de la cour de récréation.
- remplacement de la poubelle de la cour de récréation .
- fixation du porte- vélos dans la cour de récréation
- un jeu de 2 clefs de la classe de MS-GS

Projet de fusion des 2 écoles du RPI Bournand-Vézieres :

- Suite à un entretien entre Mme L'Inspectrice de circonscription et les 2 maires des communes concernées , un document doit être transmis par l'Inspection afin de donner la marche à suivre pour poursuivre le projet de fusion .
- Une demande doit être transmise à un architecte privé ou à l'ADT (Agence départementale des territoires) pour une modélisation et un chiffrage des deux possibilités : construction d'une nouvelle école ou aménagement des locaux existants à Bournand.

Le prochain conseil d'école se tiendra à Vézieres le jeudi 25 février 2021.

Fait à Bournand

Le 6 novembre 2020

La présidente du Conseil d'Ecole
Pascaline BIENVENU

La secrétaire de séance
Virginie BAUDRY